

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 24 février 2025 à compter de 20 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 24 février 2025
HEURE : à compter de **20 h**
LIEU : 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025.

ADMINISTRATION

4. Motion de félicitations pour les employés du Service des travaux publics.
5. Cotisations annuelles : renouvellement.
6. Aéroport de Mont-Joli – Entente de location de salle en cas de mesures d'urgence : autorisation de signature.
7. Éditions Média Plus Communication – Contrat d'édition gratuite : autorisation de signature.
8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2024 : dépôt.
9. Règlement n° 2025-1529 intitulé : *Règlement modifiant le règlement n° 2016-1354 relativement à l'ajout d'une voie de transit : avis de motion et dépôt du projet de règlement.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10. Pôle Santé Mont-Joli Inc. – Promesse de vente du lot 4 071 964 du cadastre du Québec : autorisation de signature.

FINANCES

11. Règlement n° 2025-1528 intitulé : *Règlement décrétant un emprunt de 6 645 000 \$ et une dépense de 6 645 000 \$ pour des travaux de réfection des infrastructures souterraines sur un tronçon du boulevard Jacques-Cartier et sur l'avenue Benoît-Quimper : avis de motion et adoption du projet.*
12. Versement de dons : autorisation.
13. Collectif régional de développement du Bas-St-Laurent (CRD) : confirmation de mandat.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 14. Directrice générale – Direction générale : employée permanente.
- 15. Lieutenants – Service des incendies : embauche.
- 16. Formations – Service des finances : autorisation.
- 17. Formation – Service des loisirs : autorisation.
- 18. Stage en milieu de travail – Service des loisirs : autorisation.
- 19. Mesures disciplinaires.

LOISIRS

- 20. Contrat pour l'ajout d'ancrage au plafond de l'amphithéâtre Desjardins : octroi.
- 21. Contrat d'entretien des pistes de ski de fond : autorisation de signature.

TRAVAUX PUBLICS

- 22. Contrat d'acquisition d'une remorque utilitaire : octroi.
- 23. Contrat d'acquisition d'un débitmètre : octroi.
- 24. Appel d'offres n° TP2025-006 : Services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux utilisés au cours des travaux de réfection des infrastructures sur le boulevard Jacques-Cartier et l'avenue Benoît-Quimper : autorisation du système de pondération et d'évaluation.

URBANISME

- 25. Procès-verbal de la réunion du 5 février 2025 du comité consultatif d'urbanisme (CCU) : dépôt.
- 26. Autorisation de la liste des travaux selon le Règlement n° 2009-1216 sur les PIIA– 1564, boulevard Jacques-Cartier.
- 27. Dérogation mineure – 63, avenue des Aviateurs.
- 28. Affaires nouvelles.
- 29. Période de questions.
- 30. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, le 20 février 2025


Françoise Virginie Lechasseur, greffière

